

COMITE DE PILOTAGE 26 octobre 2017

CR n°1

Participants

BAILLET Véronique	ADEFO
BANNIER Aurélie	CLSM Franco Basaglia, Coordinatrice
BERTHET Jacques	Les Papillons Blancs
BOURGEOIT Joël	Sous-préfet de Montbard
BRUAND Stéphane	CHU Dijon, Directeur référent du pôle psychiatrie
CLAVEL Amandine	CH La Chartreuse
COINT Emmanuelle	Conseil Départemental de Côte d'Or
COINT Raphaël	URPS Médecins libéraux BFC, médecin généraliste
COUSIN Dominique	PEP 21, directrice de l'Equipe mobile
CUBILLE Sylvie	DSDEN 21, médecin conseillère technique
DE CARPENTIER Hubert	France Alzheimer Côte d'Or / Association La Barque
DIALLO Mouctar	CLS Val-de-Saône Vingeanne, animateur santé
DUROVRAY Patrice	Acodège, directeur général
ESPINOSA Pascal	SDAT, responsable SAMSAH
GOZZI Catherine	ADCF / CLSM Franco Basaglia
GUAIS-LERAT Florence	ARS Bourgogne Franche-Comté, délégation Côte d'Or
JUNG Françoise	Adosphère, directrice
LAMBERT Florence	DTPJJ, responsable des politiques institutionnelles
LIORET Michel	UNAFAM
LISBERNEY Carine	CLS Pays Beaunois, animatrice santé
MADLPUECH Bruno	CH La Chartreuse, directeur
MATHIEU Alain	CLS Auxois Morvan, directeur du Pays Auxois Morvan
MILLERET Gérard	CH la Chartreuse, psychiatre, président de CME
MOREY Brice	ARS Bourgogne Franche-Comté, délégué départemental Côte d'Or
MOUTON David	CLS Dijon Métropole
PAQUES Martine	PEP 21, directrice de l'hôpital de jour Les Cigognes
PICARD Matthieu	URPS Médecins libéraux BFC, directeur adjoint
PONAVOY Eddy	CHU Dijon, psychiatre praticien hospitalier
PUGLIERINI Edith	ARS Bourgogne Franche-Comté, directrice du parcours Santé mentale
RORATO Robert	SEDAP, Président
SAUTEREAU Annie	CREMHPSY, coordinatrice
SEGUILLON Claude	PEP 21, directeur du dispositif prévention
WACKENHEIM Sylvie	Association Le Renouveau, directrice générale

Compte-rendu des échanges

Le cadre du Projet territorial de santé mentale et la méthode de travail proposée sont présentés en séance par Brice MOREY, délégué départemental de Côte d'Or de l'ARS.

>> voir le diaporama en annexe.

Plusieurs questions ou remarques sont apportées sur la démarche.

- Le GHT Sud Beaune n'a pas été associé à cette première réunion du comité de pilotage, pourquoi ?
 - ↳ Les établissements sanitaires invités pour cette première réunion sont ceux qui gèrent les secteurs de psychiatrie du département de Côte d'Or. Le comité de pilotage reste ouvert et peut associer d'autres acteurs. L'établissement est également partie prenante des discussions engagées dans le cadre du CLS du Pays Beaunois ici représenté et participant aux travaux du PTSM. Une invitation aux groupes de travail sera transmise au CH de Beaune.
- Certains sujets nécessiteront d'avoir le regard des employeurs, concernant les conditions d'intégration des personnes en situation de handicap psychique par exemple. Il serait donc intéressant d'inviter les structures représentatives des employeurs lorsque ces sujets seront abordés dans les groupes de travail. Les acteurs du champ de l'insertion par le travail seront également invités à participer aux échanges du PTSM.
- Le secteur de l'aide à domicile est et sera fortement mobilisé à l'avenir auprès de ces publics cibles, troubles psychiques et personnes âgées présentant des troubles de santé mentale dus au vieillissement, il est également important de les associer à la démarche.
- Les avis de l'Assemblée du Conseil départemental, de la CRSA et des autres collectivités (ex : Dijon Métropole) sur le PTSM doivent être recueillis avant validation par le DG ARS et publication de l'arrêté. Ce point fera l'objet d'une attention particulière, les actions du PTSM mobilisant éventuellement un éventail large de collectivités.
- Plusieurs participants expriment l'importance de ne pas démarrer à nouveau des échanges et des réflexions sur des sujets déjà traités par ailleurs, d'autant que les lieux et instances où la santé mentale est abordée sont nombreux : PMP du GHT 21-52 volet santé mentale, schémas départementaux, projet de Plateforme Territoriale d'appui (PTA), PRS 2, Parcours Psychiatrie Santé Mentale, fiches Santé Mentale des Contrats Locaux de Santé et les Conseils Locaux de Santé Mentale.
 - ↳ Les champs déjà investis par ailleurs ne le seront pas à nouveau dans le cadre du PTSM. Les travaux du PTSM doivent permettre de réaliser l'état des lieux des actions en cours ou prévues et d'identifier les manques, mais aussi de s'interroger sur des spécificités plus locales repérées sur le département de la Côte d'Or sur ces sujets. L'originalité du PTSM est l'approche par les territoires, avec un double enjeu : la couverture territoriale pour la population et la mise en cohérence et le renforcement des dispositifs existants. L'équipe ressources prépare aux pilotes des groupes de travail des documents en ce sens.
- En médecine générale, il manque un outil type « fiche réflexe » avec les informations minimum à connaître et les interlocuteurs compétents sur le sujet de la santé mentale. Ces travaux rejoignent

les conclusions de plusieurs enquêtes en Côte d'Or le PTSM peut être l'outil d'une mise en œuvre rapide et concertée de ce besoin bien identifié. A développer lors des groupes de travail, avec l'appui du représentant URPS.

- Un membre du comité de pilotage souligne l'importance de ces travaux mais précise que l'objectif doit bien être fixé comme ligne directrice des échanges, à l'instar de nombreuses politiques sur les territoires, il est souligné l'importance d'un « guichet unique » « téléphone unique » permettant de simplifier et de rendre lisible les acteurs et les dispositifs en santé mentale.
- En amont des groupes de travail à venir dans le cadre du PTSM, un bilan sera réalisé par l'équipe ressource sur ce qui existe déjà, les actions en cours ou prévues, les priorités retenues, etc. qui sera la base de travail de chaque groupe sur sa thématique.
- Les copilotes et l'équipe ressource seront vigilants aux phases de transition entre les différents groupes
- Quelques propositions d'ajouts sont faites pour la composition des groupes de travail :
 - dans le groupe « Adultes » : les structures d'addictologie, les hébergements d'urgences, un représentant de la justice ;
 - dans le groupe « Personnes âgées » : les services d'aide à domicile.
- A noter, ces travaux déboucheront sur une contractualisation, le décret ne précise pas encore la forme et les signataires. L'Agence Régionale de Santé précisera ces points mais la logique de travail collaboratif conduira certainement à une signature de l'ARS BFC avec l'ensemble des acteurs mobilisés et/ou a minima les acteurs identifiés comme porteurs ou partenaires des actions retenues et priorisées.

Les 4 groupes de travail proposés vont tenir leur première réunion fin novembre ou début décembre. Il est demandé à chaque structure de bien vouloir indiquer d'ici le 10 novembre par email le nom et les coordonnées des personnes qui participeront à ces groupes de travail, ceci à l'adresse suivante :

cremhpsy@chlcdijon.fr

Le projet de lettre d'information du PTSM est distribué aux participants. Il sera amendé et adressé en même temps que le compte-rendu de la réunion de comité de pilotage.

La prochaine réunion du comité de pilotage est fixée le :

jeudi 7 décembre 2017

de 10h à 12h

à l'ARS Bourgogne Franche-Comté